

Le sénateur Jean-Pierre Sueur apporte son appui

Ecole

Du nouveau pour le réseau d'aide scolaire

En janvier, les enseignants, les maires, les parents d'élèves de toutes les écoles du canton de Courtenay se mobilisaient pour que le RASED (Réseau d'aide scolaire aux enfants en difficulté) soit remis en service, avec la totalité des postes prévus par la loi. Une lettre collective, ainsi que la pétition recueillie auprès des parents, avait été envoyée à l'Académie d'Orléans.

Il y a quelques semaines, les maires du canton, Francis Tisserand en tête, maire et directeur de l'école élémentaire de Courtenay, à l'initiative de cette requête, étaient reçus à Orléans, suite à leur mobilisation. Déception des élus : c'est un RASED toujours partiellement doté qui devrait être remis en place.

Une nouvelle peut-être redonner espoir aux parents : le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, suit le dossier avec attention. Aussi, de sa propre initiative, il est de son côté intervenu auprès de François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin d'obtenir la réouverture d'un RASED «digne de ce nom», et ce, suite à la réponse écrite que l'inspecteur d'académie lui a adressée et qu'il a jugée insatisfaisante.

Tout d'abord, à propos du poste de rééducateur, qui existe mais n'est actuellement pas pourvu, faute d'avoir été demandé, le sénateur écrit : «M. l'Inspecteur d'académie indique : «Je ne dispose d'aucun pouvoir pour nommer les personnels hors de leurs vœux». Je me permets d'attirer votre attention sur les conséquences d'un tel constat. Dès lors que tous les enfants de France et tous les élèves de France qui connaissent des difficultés scolaires, doivent bénéficier, en vertu du principe d'égalité, des mêmes conditions d'enseignement et de soutien apportées par l'Éducation nationale, je comprends mal qu'on puisse se résigner à ce que certains postes ne soient pas



Les élus et les enseignants mobilisés en janvier dernier

pourvus dans certains secteurs géographiques.»

A propos de la création d'un poste de «maître de soutien spécialisé : «M. l'Inspecteur d'Académie

ne peut garantir qu'il sera pourvu et il emploie le même conditionnel pour l'attribution de ce poste à un enseignant à titre provisoire, «Il pourrait être pour-

vu à titre provisoire». Les mêmes remarques que celles faites pour le poste précédent valent pour celui-ci.»

A propos du poste de psychologue : «Il apparaît qu'on ne peut pas se satisfaire que le psychologue en poste à Montargis ait en charge l'ensemble de la circonscription, dont le canton de Courtenay. Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, le nombre d'interventions de ce psychologue dans les écoles de ce canton sera finalement limité.»

En conclusion de sa lettre, M. Sueur demande à M. Fillon d'ouvrir à la prochaine rentrée scolaire, un RASED complet dans le canton de Courtenay, «conformément au principe d'égalité auquel nous sommes si légitimement attachés».

10 % des enfants concernés

Cela fait deux ans que le Réseau d'aide scolaire aux enfants en difficulté ne fonctionne plus sur les écoles du secteur de Courtenay. Auparavant, il a toujours été incomplet (poste vacant et poste partagé avec Montargis). Or, le Rased est une structure de soutien scolaire, rendue obligatoire par la loi, qui pallie aux difficultés plus ou moins profondes, chroniques ou passagères, que

peuvent rencontrer les enfants de la maternelle à la fin de la primaire. Ce réseau est composé de deux enseignants spécialisés, l'un en motricité, l'autre en pédagogie, et d'un psychologue.

Sur le secteur scolaire de Courtenay, ce Rased est d'autant plus légitime que sur les 793 enfants scolarisés, les enseignants ont décelé 80 besoins de remise à niveau, soit 10 % des enfants.

Réseau d'aide aux enfants en difficulté : Le sénateur Sueur apporte son appui

En janvier, les enseignants, les maires, les parents d'élèves de toutes les écoles du canton de Courtenay se mobilisaient pour que le RASED (Réseau d'aide aux enfants en difficulté) soit remis en service, avec la totalité des postes prévus par la loi (deux enseignants spécialisés, l'un en motricité l'autre en pédagogie, et d'un psychologue).

Deux ans sans fonctionner

En effet, cela fait deux ans que ce RASED (qui pallie aux difficultés plus ou moins profondes, chroniques ou passagères, que peuvent rencontrer les enfants de la maternelle à la fin de la primaire) ne fonctionne plus sur les écoles du secteur. Auparavant, il a toujours été incomplet (poste vacant, et poste partagé avec Montargis). Or, sur le secteur scolaire de Courtenay, ce réseau est d'autant plus légitime que sur les 793 enfants, les enseignants ont décelé 80 besoins de remise à niveau, soit 10% des enfants. Une lettre collective, ainsi que la pétition recueillie auprès des parents, avait été envoyée à l'Académie d'Orléans.

Un espoir dans la démarche du sénateur Jean-Pierre Sueur

Il y a quelques semaines, les maires du canton, Francis Tisserand en tête, maire et directeur de l'école élémentaire de Courtenay, à l'initiative de cette requête, étaient reçus à Orléans, suite à leur requête. Déception des élus : c'est un RASED toujours partiellement doté qui devrait être remis en place...



EN JANVIER, AUX CÔTÉS DES ÉLUS. Les parents d'élèves se dirent prêts pour se faire entendre au plus haut niveau.

La démarche du Sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, redonnera peut-être espoir aux parents : de sa propre initiative, il est intervenu auprès de François Fillon, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, afin d'obtenir la réouverture d'un RASED «digne de ce nom» sur le secteur de Courtenay, considérant la réponse de l'Inspecteur d'Académie insatisfaisante.

Ainsi, à propos du poste de rééducateur, qui existe mais n'est actuellement pas pourvu faute d'avoir été demandé, le sénateur écrit : « M. l'Inspecteur d'Académie indique : " Je ne dispose d'aucun pouvoir pour nommer les personnels hors de leurs

vœux ". Je me permets d'attirer votre attention sur les conséquences d'un tel constat. Dès lors que tous les enfants de France doivent bénéficier, en vertu du principe d'égalité, des mêmes conditions d'enseignement et de soutien apportées par l'Éducation nationale, je comprends mal qu'on puisse se résigner à ce que certains postes ne soient pas pourvus dans certains secteurs géographiques ».

A propos de la création d'un poste de maître de soutien spécialisé, l'élu argumente : « M. l'Inspecteur d'Académie ne peut garantir qu'il sera pourvu et il emploie le même conditionnel pour l'attribution de ce poste à un enseignant à titre provisoire : " Il pourrait être pourvu à titre provisoire ". Les

mêmes remarques que celles faites pour le poste précédent valent pour celui-ci.

A propos du poste de psychologue, il ajoute : « il apparaît qu'on ne peut pas se satisfaire que le psychologue en poste à Montargis ait en charge l'ensemble de la circonscription, dont le canton de Courtenay. Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, le nombre d'interventions de ce psychologue dans les écoles de ce canton sera finalement limité ».

En conclusion de sa lettre, M. Sueur demande à M. Fillon d'ouvrir à la prochaine rentrée scolaire, un RASED complet dans le canton de Courtenay, «conformément au principe d'égalité auquel nous sommes si légitimement attachés».

Sandrine Manteau.